

## ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CAMPING LAC VERT



13 septembre 2018

Bonjour à tous les membres de l'APCLV,

Voilà que les enfants ont repris le chemin de l'école et que le soleil a décidé d'aller se coucher à la même heure que les petits. AAAHHHH!!, c'est un peu triste qu'on arrive à la fin de la saison de camping, mais on en a bien profité puisque le soleil et la chaleur nous ont accompagnés tout l'été et encore jusqu'à maintenant, à la mi-septembre.

**QUAIS, CHALOUPES, PÉDALOS, KAYAKS ET AUTRES BÉBELLES DE LAC**  
Certains d'entre nous ont déjà plié bagages jusqu'à l'été prochain et c'est le moment de rappeler à tout le monde qu'à la fin de saison, les embarcations doivent être sorties de l'eau et rangées sur les terrains respectifs des propriétaires et non sur les rives ou sur les aires communes et encore moins sur les murs de soutien de terrains privés.

### **ENCLOS À BATEAUX/REMORQUES ET ENCLOS À VTT**

Afin de répondre aux besoins des membres et pour offrir un endroit sécuritaire pour stationner les équipements, l'APCLV a développé et gère des enclos à bateaux, remorques et VTT. Les équipements qui sont rangés dans les enclos doivent être inscrits auprès de la gestion de l'APCLV.

### **ENTREPOSAGE HIVERNAL DANS LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

Toujours dans le but d'offrir des services pratiques, sécuritaires et efficaces aux membres de l'APCLV, la salle communautaire, qui est la propriété de l'APCLV, sera utilisée pour l'entreposage hivernal d'items appartenant aux membres de l'association afin de générer des revenus pour l'APCLV. On peut y entreposer des voitures, motocyclettes, bateaux, VTT, remorques, etc. et le prix de location est établi en fonction de l'espace utilisé; il est à noter que les prix de location sont d'environ 25% plus économiques que les espaces d'entreposage publics. Afin de respecter le contrat d'assurances responsabilités de l'APCLV, seuls les propriétaires membres de l'Association ont droit d'utiliser ce service et chaque utilisateur doit obligatoirement avoir des assurances personnelles sur ses biens. A noter que l'espace n'est pas chauffé en hiver et qu'une date précise d'entrée et de sortie sont établies au préalable. La salle est cadenassée et aucun accès n'est permis entre pendant la période d'entreposage.

Nous vous invitons à consulter le contrat 2018 de location d'espace pour entreposage hivernal sur le site web du Camping Lac Vert à l'adresse suivante : <http://campinglacvert.com/membres.asp>

Quiconque est intéressé à louer un espace de remisage hivernal doit communiquer avec Richard Marcoux, gestionnaire au 819 410-0649 ou par courriel [apclv.gestion@outlook.com](mailto:apclv.gestion@outlook.com)

#### COMMENTAIRES

Nous travaillons fort au maintien et au développement de nos installations et infrastructures, de même qu'à la qualité de vie et au bien-être de tous les campeurs et nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires, suggestions, plaintes à [ca.campinglacvert@gmail.com](mailto:ca.campinglacvert@gmail.com)

Espérons que le beau temps nous accompagne jusqu'à la fermeture du camping!

CA, APCLV